

Quartier Centre Ville

Ville de la Seyne-sur-Mer

3 080 habitants



7% de la population des quartiers prioritaires de la métropole Toulon-Provence-Méditerranée réside sur Centre Ville de la Seyne-sur-Mer

Note méthodologique :

L'Insee a transmis en 2015 une estimation de données à partir des chiffres du RP 2010 aux contours exacts des nouveaux quartiers prioritaires. A partir des ratios transmis par l'Insee, le Compas a ré-estimé (dès qu'il était possible de le faire) les sous-populations de chacun des quartiers.

	Nb d'habitants	Part parmi l'ensemble de la population des quartiers prioritaires de la métropole
La Garde - Romain Rolland	1 467	3,5%
Hyères - Centre Ville	2 034	4,8%
Hyères - Val Des Rougières	2 361	5,6%
La Seyne-sur-Mer - Berthe	9 334	22,1%
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	3 080	7,3%
Toulon - La Beaucaire	4 016	9,5%
Toulon - La Florane	2 109	5,0%
Toulon - Pontcarral	1 301	3,1%
Toulon - Pont Du Las- Rodeilhac	3 015	7,2%
Toulon - Beaulieu- Sainte Marie	1 135	2,7%
Toulon - Sainte Musse	1 850	4,4%
Toulon - Centre Ville	8 632	20,5%
Toulon - Le Jonquet- La Baume- Le Guynemer	1 811	4,3%
Ensemble des QP de Toulon-Provence-Méditerranée	42 145	-
Ensemble des QP du Var	59 823	-
Ensemble des QP de la région PACA	510 183	-
Ensemble des QP de la France métropolitaine	4 800 000	-

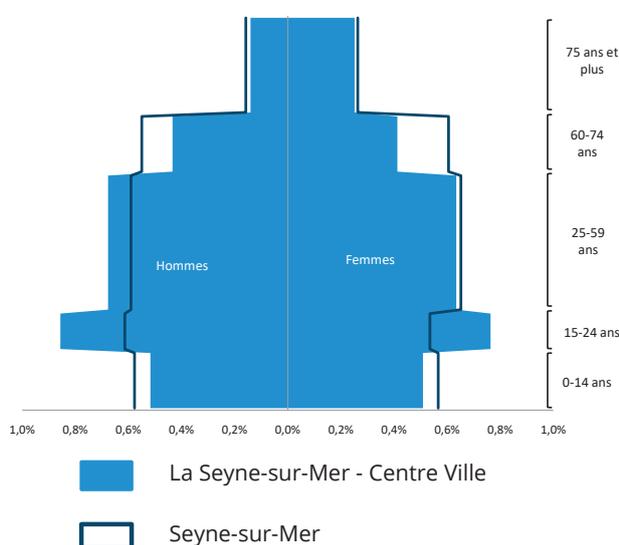
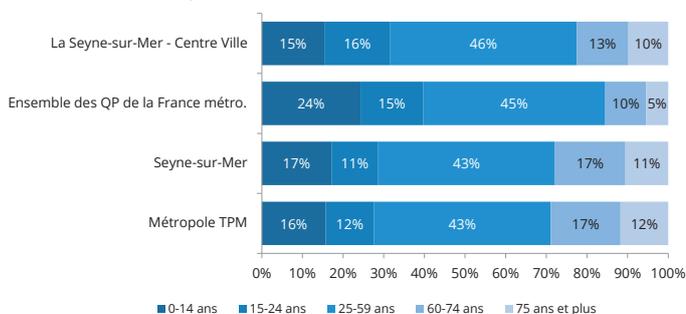
Source : CGET & Insee 2013

42 145 habitants résident sur les 13 quartiers de la politique de la ville de la métropole Toulon-Provence-Méditerranée.

7% résident sur le quartier Centre Ville de la Seyne-sur-Mer (**3 080 habitants**).

Un tiers de la population du quartier a moins de 25 ans

Répartition de la population par tranches d'âge
Source : Insee, RP 2010



Comme sur l'ensemble des quartiers prioritaires français, le quartier Centre Ville possède une population plus jeune que son environnement géographique. Cependant, cette population reste âgée en comparaison avec la moyenne de l'ensemble des QP de France métropolitaine.

Ainsi 32% de sa population a moins de 25 ans (**470 enfants de moins de 15 ans et 500 jeunes de 15-24 ans**).

La population en âge d'être active (**les 25-59 ans**) représente **46%** des habitants du quartier (**1 410 personnes**).

23% des habitants du quartier a 60 ans ou plus (dont **390 personnes de 60-74 ans et 300 de 75 ans et plus**).

Autant de jeunes (moins de 20 ans) que de 60 ans et plus

L'indice de jeunesse permet de mesurer le vieillissement à venir sur le territoire. Sur le quartier, il est proche de celui de la commune et atteint 0,9. C'est à dire qu'il y a **autant de 60 ans et plus sur le quartier**

que de moins de 20 ans (contre un rapport de 0,8 à l'échelle communale où les jeunes sont légèrement en retrait par rapport aux 60 ans et plus).

L'indice d'évolution des générations âgées du quartier est inférieur à celui de la commune. **Le quartier compte ainsi en 2010, 1,3 fois plus de 60-74 ans que de 75 ans et plus.**

Le vieillissement à venir de ces générations est inférieur à la moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (il est de 1,9 à l'échelle nationale en 2010).

	Indice de jeunesse	Indice d'évolution des générations âgées		
		60-74 ans	75 ans et plus	indice
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	0,9	391	302	1,3
Ensemble des QP de la France métr.	2,1	485 285	259 459	1,9
Seyne-sur-Mer	0,8	10 759	6 537	1,6
Métropole TPM	0,7	72 825	49 630	1,5

Source : Insee, RP 2010

Note méthodologique :

L'indice de jeunesse rapporte le nombre de moins de 20 ans à la population de 60 ans et plus. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

L'indice d'évolution des générations âgées rapporte les 60-74 ans aux 75 ans et plus. Plus cet indice est important plus le vieillissement à venir de la population risque d'être important (basculement des 60-74 ans dans la génération des 75 ans et plus).

Des ménages de petites tailles sur le quartier

	Nb de personnes par résidence principale	Nb de ménages
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	1,4	2 200
Ensemble des QP de la France métr.	2,3	2 089 043
Seyne-sur-Mer	2,2	27 519
Métropole TPM	2,1	194 963

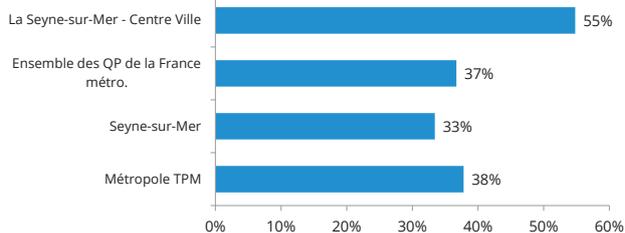
Source : Insee, RP 2010

Le nombre de ménages sur le quartier est estimé à 2 200, soit 8% du total communal.

La taille moyenne des ménages (nombre de personnes par résidence principale) est **basse pour le quartier Centre Ville en comparaison des autres territoires : 1,4 personnes par ménage** (contre 2,2 pour la commune et 2,3 pour l'ensemble des quartiers prioritaires de France).

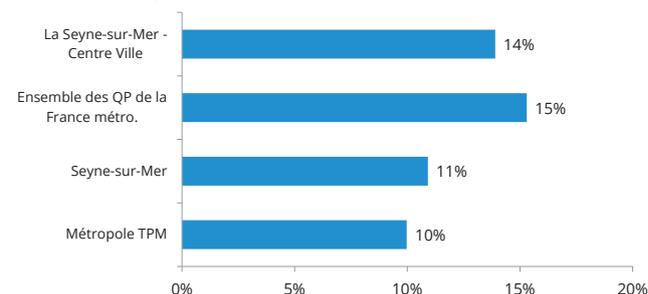
Part des ménages d'une personne parmi l'ensemble des ménages

Source : Insee, RP 2010



Part des familles monoparentales

Source : Insee, RP 2010



La proportion de personnes seules explique ce phénomène puisqu'elle est plus élevée sur le quartier qu'en moyenne sur l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine (37% contre 55%) ; c'est 22 points de plus qu'en moyenne communale. **On estime ainsi à 1 210 le nombre de personnes seules sur le quartier. Parmi elles, 540 sont des femmes et 670 des hommes.**

La structure de l'habitat (présence de logements sociaux) au sein des quartiers prioritaires induit une forte concentration des ménages monoparentaux, ménages bien souvent les plus précaires sur le plan monétaire. **Sur le quartier, 14% des ménages sont monoparentaux, soit 305** (11% à l'échelle communale).

NB : la part des ménages de 6 personnes ou plus n'est pas disponible pour ce quartier

80% des ménages sont locataires de leur logement

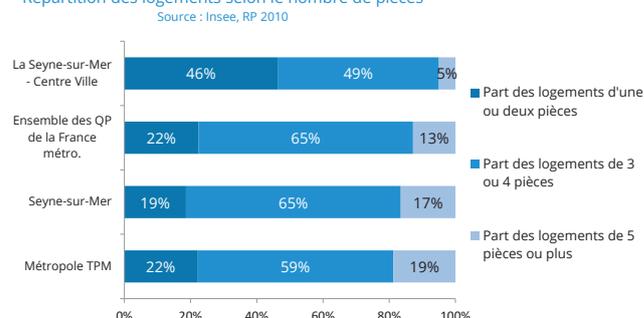
Le nombre de personnes par ménage sur le quartier étant plus faible qu'en moyenne sur la commune, la proportion de **T1 ou T2** y est plus importante (**46% des résidences principales contre 19%, soit 1 020 environ**). En revanche la proportion de logements de taille moyenne (T3 et T4) atteint 49% (1 070 logements) contre 65% à l'échelle communale. Très peu de grands logements sont recensés sur le quartier.

La proportion de **locataires** au sein du quartier est nettement plus forte qu'à l'échelle communale, puisqu'elle atteint **80%**, soit environ 1 770 ménages.

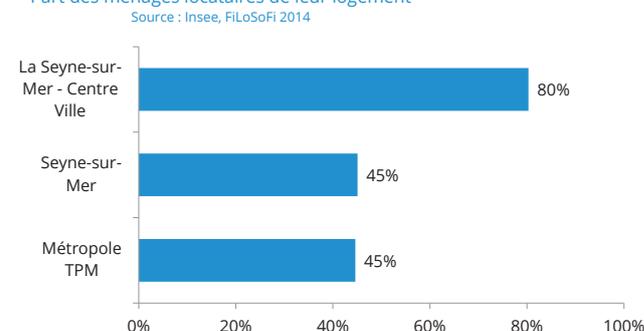
Note méthodologique :

La part des ménages locataires du graphique ci-contre n'est pas issue des données du RP 2010, mais de la source fiscale FiLoSofi 2014 (au même titre que les revenus de la partie suivante). La donnée à l'échelle de l'ensemble des QPV, n'est pas disponible pour cette source.

Répartition des logements selon le nombre de pièces



Part des ménages locataires de leur logement



Un faible taux d'étrangers comparé à l'ensemble des QP de France Métropolitaine

	Nb d'étrangers	Part d'étrangers dans la population
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	219	7%
Ensemble des QP de la France métro.	893 693	19%
Seyne-sur-Mer	2 677	4%
Métropole TPM	17 152	4%

Source : Insee, RP 2010

7% de la population du quartier est d'origine étrangère, soit environ 220 personnes. A l'image de l'ensemble des quartiers prioritaires de la France métropolitaine, la part d'étrangers est plus importante que sur les territoires non-inscrits à la Politique de la ville (4% d'étrangers en moyenne communale). Cette part est cependant faible au regard de la moyenne des QP de France Métropolitaine.

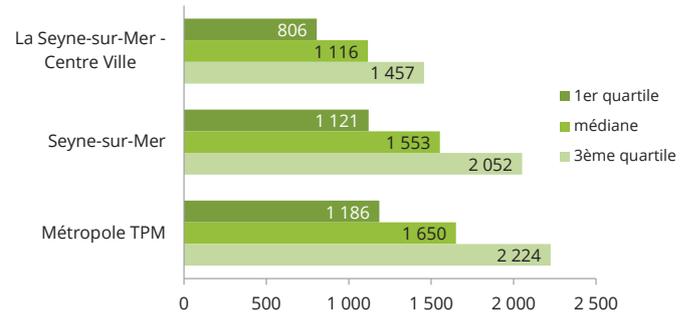
Un niveau de vie médian de 1 120€ par mois

Avec un niveau de vie médian de 1 120€ par mois dans le quartier, l'écart atteint 440€ avec celui de la commune.

L'écart est moindre au sein des populations pauvres puisqu'il est de 320€ au niveau du 1er quartile. En revanche, les 25% les plus aisés du quartier prioritaire ont un niveau de vie au minimum plus faible de 600€ que ceux de la commune.

Revenus mensuels disponibles par unité de consommation (en euros)

Source : Insee, FiLoSoFi 2014

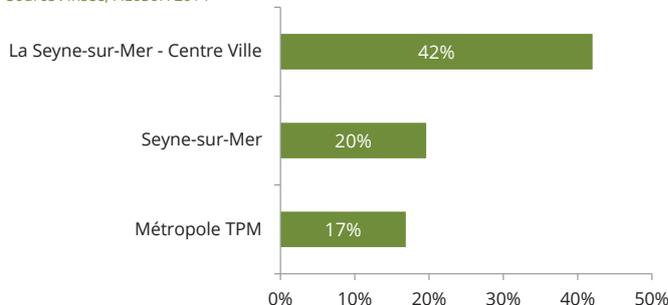


Note méthodologique :

Les données sur les niveaux de vie et les taux de pauvreté proviennent de la source fiscale FiLoSoFi 2014. Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé «niveau de vie», est le revenu disponible par «équivalent adulte». Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

42% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté

Taux de pauvreté
Source : Insee, FiLoSoFi 2014



Avec un niveau de vie plus faible, le taux de pauvreté relevé sur le quartier est logiquement plus important qu'à l'échelle de la commune. Ainsi, **42% de la population du quartier vit sous le seuil de pauvreté national, soit environ 1 290 personnes.**

Note méthodologique :

Le taux de pauvreté représente la part des personnes dont le niveau de vie est inférieur à 60% du revenu médian national (soit un niveau de vie inférieur à 1 010€ par mois et par unité de consommation en 2014). Compte tenu de la prise en compte des structures familiales (nombre d'unités de consommation),

- une personne seule est pauvre si elle vit avec moins de 1 010€ par mois ;
- un couple sans enfant à charge est pauvre s'il vit avec moins de 1 510€ par mois en cumulant l'ensemble des ressources du ménage ;
- une famille monoparentale avec un enfant est pauvre dès lors qu'elle présente un niveau de vie inférieur à 1 310€ par mois ;
- un couple avec deux enfants est pauvre si la somme des ressources du ménage n'atteint pas 2 120€ par mois.

Un tiers des ménages bénéficient des minima sociaux

	Allocataires des minima sociaux	Taux de couverture des ménages	Allocataires selon prestation		Part des ménages couverts selon prestation	
			AAH	RSA socle	AAH	RSA socle
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	722	32,8%	211	511	9,6%	23,2%
Seyne-sur-Mer	4 464	16,2%	1 625	2 839	5,9%	10,3%
Métropole TPM	25 046	16,2%	9 109	15 937	4,7%	8,2%

Source : Cnaf 2015 & Insee RP 2010

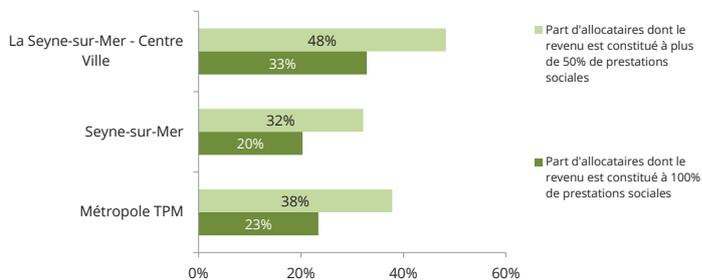
33% des ménages du quartier sont couverts par les minima sociaux en 2015, soit 720 ménages. La proportion est ainsi supérieure de **17 points** à la moyenne communale. **71%** de ces allocataires sont bénéficiaires du **RSA Socle (soit 510 ménages)**. Ainsi 23% des ménages recensés en 2010 par l'Insee touchent cette allocation.

Note méthodologique :

Les données des allocataires issues de la Cnaf 2015 sont transmises par l'Insee aux contours exacts des quartiers prioritaires. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Un tiers des allocataires du quartier ont des revenus dépendant totalement des prestations

Le niveau de dépendance des allocataires aux prestations sociales
Source : Cnaf 2015



Du fait d'un niveau de vie relativement faible de la population du quartier, la dépendance aux prestations reste très importante.

Ainsi, 48% des allocataires de la Caf ont des revenus dépendant pour moitié de ces prestations (soit 740 ménages) et 33% ont des revenus dépendant totalement des prestations (500 ménages), contre respectivement 35% et 22% en moyenne au niveau communal.

29% des assurés sociaux couverts par la CMU-C

	Population couverte par la CMU-C	Répartition selon la tranche d'âge			Taux de couverture des assurés sociaux			
		Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Moins de 18 ans	25-49 ans	50-59 ans	Total
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	839	312	300	77	51%	28%	22%	29%
Seyne-sur-Mer	6 001	2 458	2 153	563	23%	13%	9%	12%
Métropole TPM	32 160	12 385	11 692	3 564	20%	12%	9%	10%

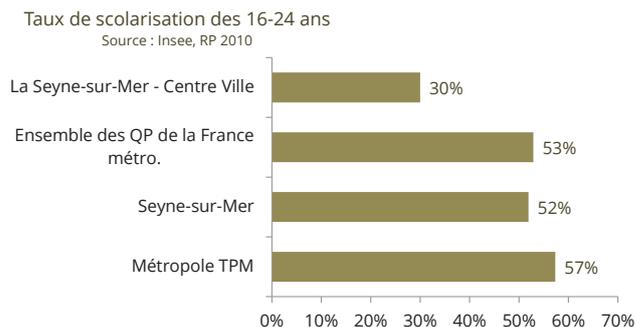
Source : Cnam 2015

840 personnes bénéficient de la CMU-C dans le quartier à la fin de l'année 2015, **soit environ 29% de la population.** Là encore l'écart avec la commune est important puisqu'il atteint 17 points. Quelque soit le territoire observé, **le taux de couverture est le plus important parmi les populations jeunes (moins de 18 ans) : la moitié bénéficiant de la CMU-C dans le quartier Centre Ville.**

30% des jeunes du quartier sont scolarisés

Potentiellement, un faible taux de scolarisation induit de faibles niveaux de formation sur le quartier et une présence plus importante d'ouvriers et d'employés (dont la qualification requise est moins élevée que sur les autres CSP).

Sur le quartier, le taux de scolarisation des 16-24 ans atteint 30%, valeur inférieure à celle de l'ensemble des QP de la France métropolitaine (53%). Il est également très inférieur à la moyenne communale (22 points de moins).

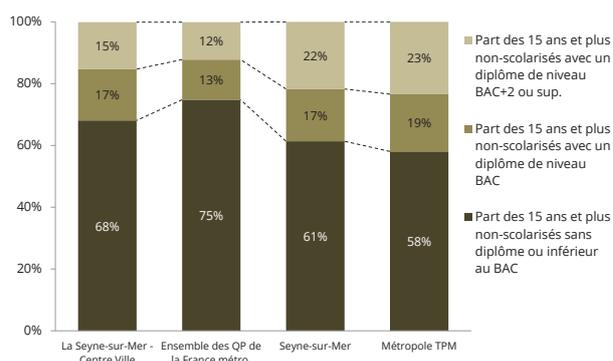


Note méthodologique :

Le taux de scolarisation couvre les 16-24 ans. Si un faible taux induit une probabilité d'échec scolaire plus importante, cela est surtout vrai chez les 16-18 ans. De plus, l'indicateur ne traduit qu'une scolarité étudiante plus ou moins longue, mais pas nécessairement un «échec» scolaire ou un bas niveau de formation (sortie sans diplôme ou avant le BAC).

68% des 15 ans et plus non-scolarisés sont sans diplôme ou inférieur au baccalauréat

Répartition des 15 ans et plus non-scolarisés selon leur niveau de formation
Source : Insee, RP 2010



Le niveau de formation est nettement inférieur dans les quartiers de la Politique de la ville qu'ailleurs ; dû notamment à une scolarité bien souvent écourtée.

Sur le quartier, la part des 15 ans et plus non-scolarisés sans diplôme ou inférieur au BAC atteint 68%, soit 7 points de moins que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains mais 7 points de plus que la moyenne communale.

Note méthodologique :

Le calcul des niveaux de formation se réalise sur la population des 15 ans et plus ayant achevé leur scolarisation.

Les bas niveaux de formation (inférieurs au BAC) regroupent les sans-diplômes, les CEP, CAP-BEPC, et brevet des collèges.

Peu de collégiens du quartier scolarisés en REP / REP+

	Nombre de collégiens scolarisés	Répartition des collégiens par type d'établissement (en %)			Part des collégiens en SEGPA, ULIS ou UPE2A (en %)
		public*	privé	REP / REP+	
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	128	84,4	8,6	7,0	4,7
Seyne-sur-Mer	2 991	68,3	14,2	17,4	3,9
Métropole TPM	18 418	66,7	19,8	13,4	3,2

* hors REP / REP+

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

130 collégiens sont scolarisés dans le quartier prioritaire Centre Ville en 2015, 7% sont scolarisés dans un collège faisant partie du réseau d'éducation prioritaire (REP et REP+). A l'échelle de la commune, cette part plus forte : 17%.

Les filles représentent la moitié des collégiens, comme ailleurs.

Un tiers des lycéens du quartier scolarisés en filière professionnelle

	Nombre de lycéens scolarisés (lycée public)	Part de lycéens scolarisés par filière (en %)		Part de filles scolarisées parmi les lycéens (en %)	
		générale ou technologique*	professionnelle	générale ou technologique*	professionnelle
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	66	63,6	36,4	52,4	45,8
Seyne-sur-Mer	2 041	72,0	28,0	55,1	39,9
Métropole TPM	12 822	75,5	24,5	53,8	40,2

* hors REP / REP+

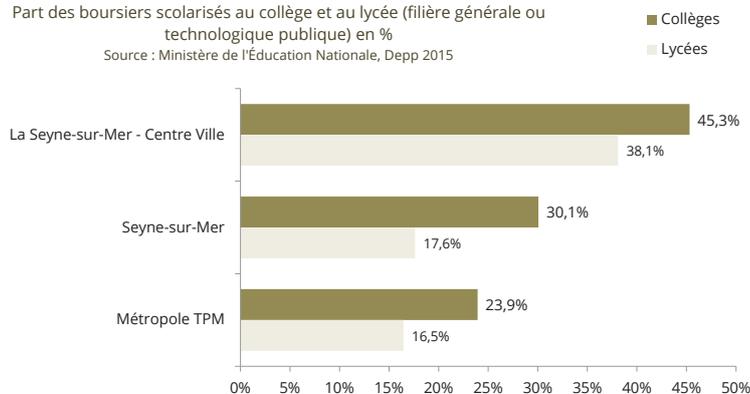
Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015

36% lycéens du quartier sont en lycée professionnel, soit un taux plus élevé que la moyenne communale (28%). C'est surtout le cas des filles, elles se dirigent plus vers une filière professionnelle sur le quartier qu'en dehors.

Une forte représentation des boursiers

Part des boursiers scolarisés au collège et au lycée (filière générale ou technologique publique) en %

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp 2015



45% des collégiens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 30% à l'échelle de la commune.

38% des lycéens du quartier inscrits dans un établissement public sont boursiers, contre 18% à l'échelle de la commune.

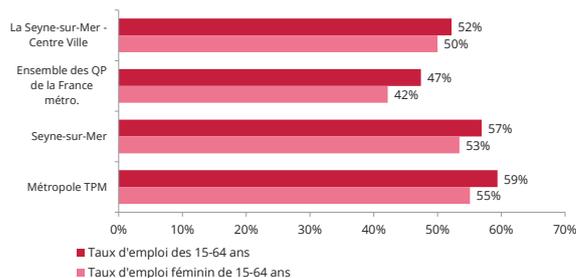
Une personne de 15-64 ans sur deux en emploi

Le taux d'emploi des 15-64 ans est plus élevé sur le quartier que sur l'ensemble des quartiers prioritaires métropolitains (52% contre 47%). Il reste cependant inférieur à la moyenne communale qui atteint 57%.

A ce taux d'emploi, se cumule une précarité dans l'emploi, puisque **20% des salariés sont en contrat dit précaire** (à durée déterminée).

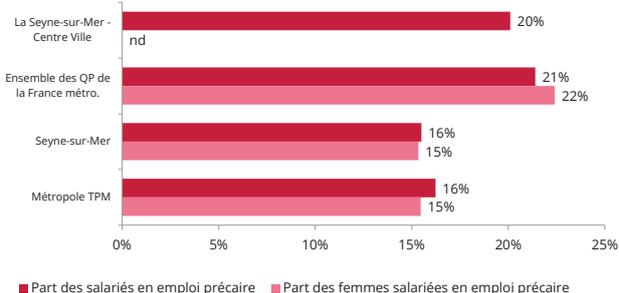
Taux d'emploi des 15-64 ans

Source : Insee, RP 2010



Part des salariés en emploi précaire

Source : Insee, RP 2010



Note méthodologique :

Les données des 2 graphiques ci-contre sont issues des estimations RP de l'Insee de 2010.

Le taux d'emploi rapporte les 15-64 ans en emploi à la population de 15-64 ans du territoire. Le **taux d'emploi féminin** rapporte le nombre de femmes de 15-64 ans en emploi à la population féminine de 15-64 ans du territoire.

Sont considérés comme **contrats précaires** les contrats à durée déterminée, les contrats d'intérim, les emplois aidés, les apprentis et les stagiaires rémunérés. La part des salariés en contrats précaires donne une indication de la stabilité d'accès à l'emploi de la population salariée résidant sur le territoire.

22% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus de deux ans à Pôle Emploi

	Nb de DEFM des catégories ABC en 2016	Répartition selon le sexe				Demandeurs de longue durée (2 ans ou plus)	
		Hommes		Femmes		Nb	%
		Nb	%	Nb	%		
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	603	364	60%	239	40%	131	22%
Ensemble des QP de TPM	6 165	3 595	58%	2 442	40%	1 405	23%
Seyne-sur-Mer	6 419	3 337	52%	3 082	48%	1 479	23%
Métropole TPM	38 635	19 475	50%	19 160	50%	8 605	22%

Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016

A la fin de l'année 2016, **600 demandeurs d'emploi des catégories ABC** résident dans le quartier, 60% sont des hommes. **Le taux de chômage de longue durée (deux ans ou plus)** dans le quartier est proche de la moyenne des quartiers prioritaires de la métropole (**23%**).

Note méthodologique :

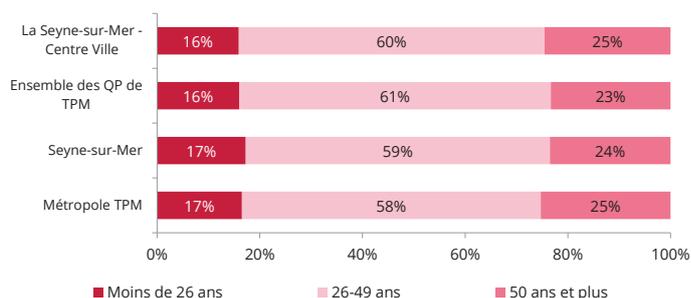
Les données sur les demandeurs d'emploi sont issues de Pôle Emploi et transmises par l'Insee à l'échelle du contour exact des quartiers de la Politique de la ville. Certains quartiers dont l'information n'a pu être géolocalisée ne sont pas renseignés ; de fait le niveau «ensemble des QP de la France métropolitaine» n'est pas disponible.

Les données décrivant le sexe, l'âge et la durée du chômage se rapportent aux DEFM des catégories ABC au 31/12/2016.

Deux tiers des demandeurs d'emploi ont entre 26 et 49 ans

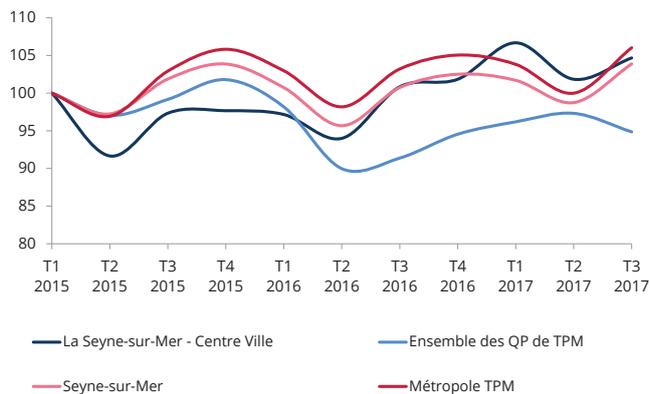
Compte tenu des tranches d'âge considérées, les 26-49 ans représentent assez logiquement la majeure partie des demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) des catégories ABC. Quelque soit le territoire, **deux tiers des demandeurs d'emploi sont âgés de 26 à 49 ans**. Dans le quartier Centre Ville, la part des DEFM âgés de moins de 26 ans atteint 16%, celle des 50 ans et plus est de 25%. La répartition des DEFM par classe d'âge du quartier est proche de celle de l'ensemble des quartiers prioritaires de la métropole Toulon-Provence-Méditerranée.

Répartition par âge des DEFM des catégories ABC
Source : Insee, Pôle Emploi 31/12/2016



Une augmentation des demandeurs d'emploi sur la période 2015-2017

Evolution du nombre total de demandeurs d'emploi de catégorie A, B ou C (base 100 en mars 2015)
Source : Insee, Pôle Emploi



Sur les deux années d'observation, on note une augmentation du nombre de demandeurs d'emplois sur le quartier.

Au 1er trimestre de l'année 2015 on comptait 600 demandeurs d'emploi sur le territoire, 630 au 3ème trimestre de l'année 2017, soit une hausse de +5%.

10% des demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la métropole se situent sur le quartier Centre Ville (10% à l'échelle de Seyne-sur-Mer).

87% des contrats aidés sont des contrats uniques d'insertion

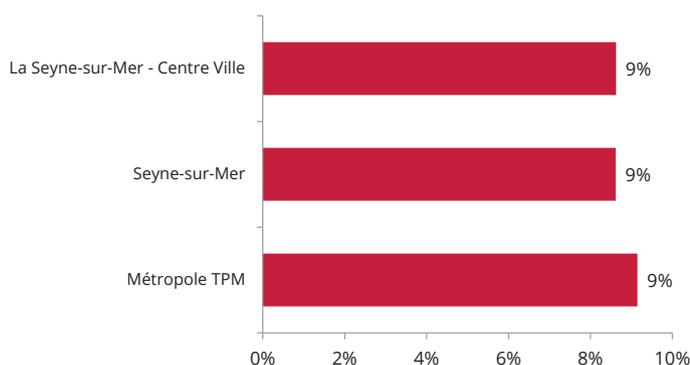
L'accès aux contrats aidés concerne les publics les plus éloignés du marché du travail, c'est-à-dire les demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes en grande difficulté, etc. L'embauche et l'accompagnement de ces contrats spécifiques sont encadrés et appuyés financièrement par l'Etat.

	Nombre de contrats aidés	Répartition par type de contrat (en %)	
		Contrats uniques d'insertion	Emplois d'avenir
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	52	86,5	13,5
Seyne-sur-Mer	553	77,4	22,6
Métropole TPM	3 534	81,9	18,1

Source : Insee, Dares 2016

En 2016, 50 contrats aidés ont été mis en place dans le quartier Centre Ville, dont 14% d'emplois d'avenir qui constituent une réponse aux difficultés particulières rencontrées par les jeunes peu ou pas qualifiés.

Part des contrats aidés parmi les demandeurs d'emploi en fin de mois de catégories A, B et C en %
Source : Pôle emploi - Dares 2016



Lorsque l'on compare le nombre de contrats aidés au nombre de DEFM de catégories ABC, on observe une proportion de 9% pour le quartier Centre Ville.

Un taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises moins fort dans le quartier

	Nombre d'auto-entrepreneurs nouveaux	Taux d'auto-entrepreneurs parmi les créations d'entreprises (en %)
La Seyne-sur-Mer - Centre Ville	17	21,0
Seyne-sur-Mer	257	34,8
Métropole TPM	1 627	35,0

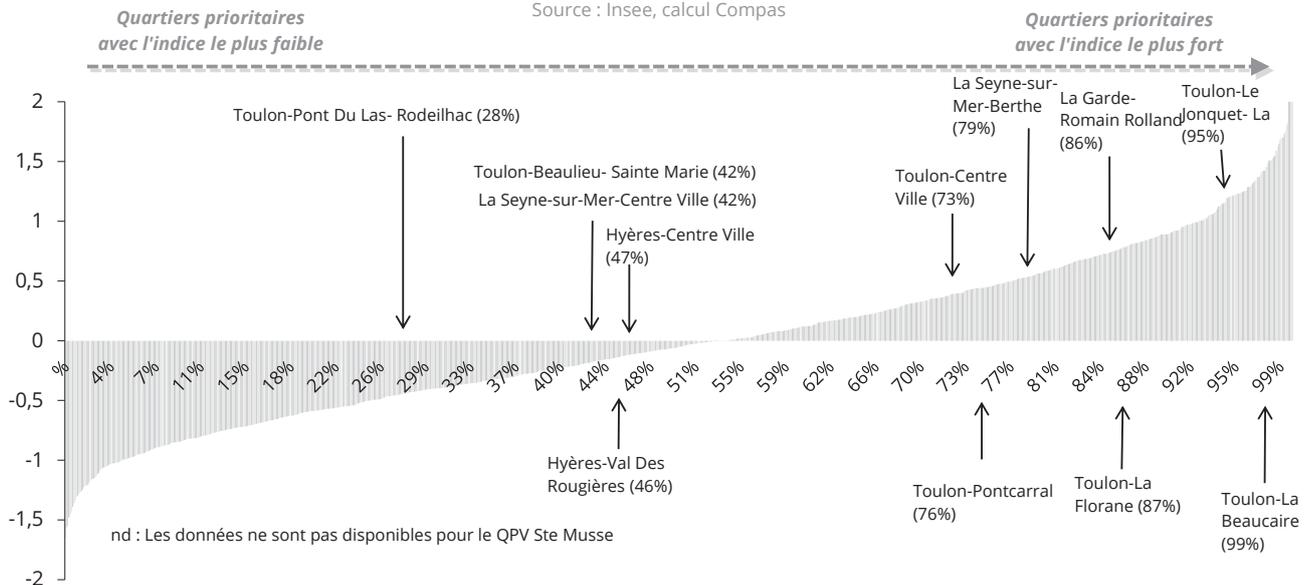
Source : Sirene 2015

21% des créations d'entreprises en 2015 sont des auto-entrepreneurs, contre 35% à l'échelle de la communale. Cela concerne environ 20 auto-entrepreneurs dans le quartier.

Positionnement des quartiers selon l'indice de difficultés

Répartition des quartiers politiques de la ville de France métropolitaine par indice synthétique de difficultés

Source : Insee, calcul Compas



L'indicateur synthétique de difficulté place les quartiers de la métropole Toulon-sur-Mer-Provence-Méditerranée de part et d'autre de l'axe : 8 quartiers concentrent davantage de difficultés que la moyenne des quartiers prioritaires métropolitains. Les quartiers Le Jonquet et La Beaucaire situés sur la commune de Seyne-sur-Mer sont ceux dont l'indice est le plus fort.

Le quartier Centre Ville de la Seyne-sur-Mer se situe dans le 4ème décile, au 488ème rang des quartiers prioritaires métropolitains (parmi les 1 174 dont la donnée est disponible sur les 4 indicateurs).

Note méthodologique :

L'indice synthétique des difficultés classe les quartiers prioritaires de la Politique de la ville en fonction de l'intensité de leurs difficultés sociales et économiques. Cet indice correspond à la somme des écarts de quatre indicateurs par rapport à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires de la ville. Les indicateurs choisis sont les suivants :

- Part des ménages à bas revenus (en %),
- Part de la population sans diplôme ou avec un diplôme de niveau inférieur au BAC (en %),
- Part des familles monoparentales (en %),
- Part des emplois précaires (CDD, Intérim, emplois aidés, apprentis et stages rémunérés) (en %).

Ces indicateurs ont été choisis en fonction de leur disponibilité et de leur représentation de difficultés sociales et/ou économiques. Chaque indicateur mesure un type de difficultés : pauvreté (ménages à bas revenus), bas niveau de formation (sans diplôme ou avec un diplôme niveau inférieur au BAC), composition familiale (famille monoparentale) et emploi (emplois précaires).

Le graphique ci-dessus répartit l'ensemble des 1 174 quartiers prioritaires de la Politique de la ville par indice synthétique de difficultés en les classant par ordre croissant (seuls les quartiers où toutes les données sont disponibles ont été pris en compte). Plus l'indice est élevé, plus les difficultés sont importantes. Quand l'indice est négatif, l'intensité des difficultés du quartier est inférieure à la moyenne de l'ensemble des quartiers prioritaires pris en compte.

Ce document reprend l'information disponible aux contours exacts du territoire. Il est possible d'avoir une information plus problématisée au niveau des IRIS (une analyse qui croise les données et permet de mieux cibler les enjeux). Il est dans tous les cas nécessaire de croiser ces données avec les perceptions et ressentis des acteurs dans le cadre de groupes de travail (voire même il est possible d'y associer les habitants au travers des conseils citoyens). La statistique est un éclairage nécessaire mais pas suffisant pour faire un diagnostic de territoire.

Quartier Centre Ville Ville de la Seyne-sur-Mer



Contact :

Hervé Guery

herve.guery@compas-tis.com

Tél. : 02 51 80 69 80

Nantes - Paris - Strasbourg

www.lecompas.fr



**Le Compas, au service des collectivités locales
depuis 25 ans**

Une gamme complète d'interventions autour
de l'observation des territoires.

Une expertise dans le domaine de l'analyse,
de la prospective et de l'évaluation, fondée sur son
expérience et la maîtrise des outils techniques.

Des publications en accès libre sur :

www.lecompas.fr

www.observationsociete.fr